



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'ILLE SUR TET  
SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020**

**Date de convocation :**  
03/09/2020

L'an deux mille vingt et le dix septembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, **adjoints**, Mmes Mrs, Annabelle ALESSANDRIA, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Denis OLIVE, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Claudie SERRE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Mélissa OBBIH, Jade SAVOYE, Yassine SEBAHOUI, Jean-Philippe LECOINNET, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Daniel RENOULLEAU, Nicole HERRISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

A donné pouvoir : Jean-Philippe LECOINNET (pouvoir à Vanessa DENAYRE)

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2020/61 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION LANGUEDOC ROUSSILLON  
POUR LA RESTAURATION DES TERRAINS DE TENNIS – PROGRAMME BOURG CENTRE**

Le Maire rappelle la demande de subvention du 4 avril 2019 auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour l'amélioration des équipements sportifs communaux.

Sur un programme de 90 000 €, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales nous a attribué une subvention de 45 000 €.

Cependant, les travaux prévus sur les courts de tennis (20 700 € HT) sont désormais insuffisants car la tempête Gloria a fortement endommagé les surfaces. Les coûts s'en trouvent augmentés, pour atteindre près de 77 000 € HT. Reste également dans le programme la transformation du système d'arrosage du stade pour utiliser l'eau du canal, au lieu de l'eau de la ville. Programme global de 87 453,84 €

Il s'agit donc de demander une subvention complémentaire à la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, dans le cadre du programme bourg centre.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,  
**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

**APPROUVE** la réalisation des travaux de restauration des courts de tennis, pour un montant de 87 453,84 € HT.

**VALIDE** le plan de financement suivant :

Région Occitanie	30 %	26 236,15 €
Conseil Départemental des Pyr-Orientales	50 %*	15 761,50 €
Autofinancement	52 %	45 456,19 €

\* sur une demande de 31 523 €

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 10 septembre 2020

 **Le Maire,**  
  
**William BURGHOFFER**